

**ETML**

ÉCOLE TECHNIQUE  
ÉCOLE DES MÉTIERS  
DE LAUSANNE



# Informations aux candidat·e·s à l'admission 2019

RUE DE SÉBEILLON 12  
1004 LAUSANNE  
+41 21 316 77 77  
[WWW.ETML.CH](http://WWW.ETML.CH)

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE



## Table des matières

1.	GENERALITES .....	3
2.	LES FILIERES DE FORMATION .....	3
2.1.	Le Certificat Fédéral de Capacité CFC .....	3
2.2.	La Maturité Professionnelle Technique, architecture et sciences de la vie .....	3
2.3.	La Formation Professionnelle Accélérée FPA .....	4
2.4.	Le Préapprentissage .....	4
3.	LES PROFESSIONS ENSEIGNEES ET LES DUREES DE FORMATION.....	4
4.	LES DEBOUCHES .....	5
5.	CONDITIONS D'ADMISSION .....	6
5.1.	Age limite .....	6
5.2.	Candidat-e-s en provenance d'un autre canton .....	6
6.	INSCRIPTION EN CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE (CFC).....	6
6.1.	A faire avant le concours .....	6
6.2.	Déroulement après le concours .....	6
7.	INSCRIPTION EN MATURITE PROFESSIONNELLE MODELE INTEGRE (MPi)7	
7.1.	Candidat-e-s ayant effectué leur scolarité dans le canton de Vaud .....	7
7.2.	Candidat-e-s ayant effectué leur scolarité dans une école privée.....	7
7.3.	Candidat-e-s ayant effectué leur scolarité à l'étranger .....	7
7.4.	Délai d'inscription .....	7
7.5.	Déroulement .....	7
8.	INSCRIPTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE ACCELEREE (FPA) .....	8
9.	INSCRIPTION EN PREAPPRENTISSAGE .....	8
10.	CONCOURS D'ADMISSION A L'ETML .....	9
10.1.	Contenu du concours .....	9
10.2.	Entretien personnel .....	10
11.	ECOLAGE .....	11
12.	MATERIEL SCOLAIRE (coûts approximatifs) .....	11
13.	STAGES .....	12
14.	DATES IMPORTANTES .....	13
15.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES .....	14
15.1.	Secrétariat .....	14
15.2.	Adresse .....	14

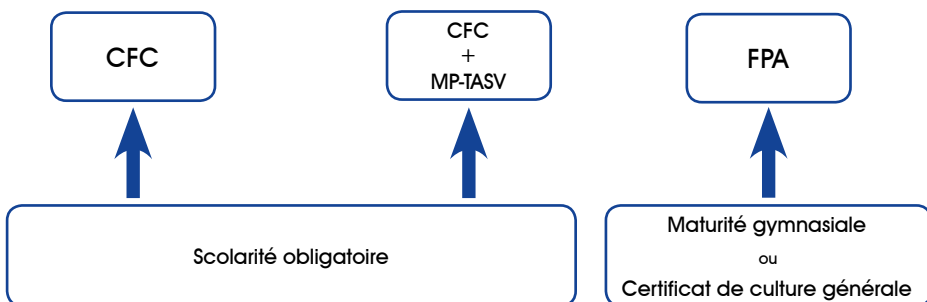
## 1. GENERALITES

L'Ecole Technique - Ecole des Métiers - Lausanne est une école à «plein temps». Elle offre la formation théorique et pratique dans différentes professions.

Ces formations vous conduisent à l'obtention du Certificat Fédéral de Capacité (CFC) et de la Maturité Professionnelle Technique, architecture et sciences de la vie (MP-TASV).

Vous êtes dans la période cruciale de choix d'une profession ou d'un domaine, prenez le temps de vous renseigner. Nous vous recommandons vivement d'effectuer des stages (dans une école et/ou en entreprise) dans les professions qui vous intéressent et dans celles qui sont proches de celles-ci. L'expérience nous montre que les apprenti-e-s ayant effectué un stage sont plus nombreuses ou nombreux à terminer leur formation. La connaissance du métier choisi est un élément important de réussite.

## 2. LES FILIERES DE FORMATION



### 2.1. Le Certificat Fédéral de Capacité CFC

Le Certificat Fédéral de Capacité est la formation de base du monde professionnel. Il ouvre les portes des écoles supérieures, de la Maturité Professionnelle post-CFC, des brevets et de la maîtrise fédérale. La formation se déroule sur 4 ans.

### 2.2. La Maturité Professionnelle technique, architecture et sciences de la vie

La Maturité Professionnelle technique, architecture et sciences de la vie permet d'accéder aux écoles d'ingénieurs HES.

Elle ouvre également, après un raccordement d'une année, l'entrée aux universités et aux écoles polytechniques.

Elle peut être suivie en parallèle au CFC selon le modèle intégré ou après le CFC selon le modèle post-CFC.

#### 2.2.1. Matu Pro modèle intégré

Le modèle intégré est une voie rapide permettant à l'élève de suivre la formation professionnelle (CFC) et la formation maturité (MP). Elle aboutit à l'obtention des deux titres en 4 ans.

#### 2.2.2. Matu Pro modèle post-CFC

Le modèle post-CFC offre à l'élève ayant obtenu son CFC la possibilité d'obtenir sa maturité professionnelle en 1 an à plein temps ou en 2 ans en emploi.

### 2.3. La Formation Professionnelle Accélérée FPA

La Formation Professionnelle Accélérée (FPA) est réservée aux détentrices ou détenteurs d'une maturité gymnasiale ou d'un certificat de culture générale. Elle conduit à l'obtention du CFC en 2 ans. L'élève ne suit que les cours professionnels.

### 2.4. Le Préapprentissage

Le préapprentissage est une mesure de transition entre l'école obligatoire et l'entrée en formation professionnelle.

Il s'adresse à des jeunes intéressé-e-s par la technique, qui n'ont pas encore toutes les compétences nécessaires pour entrer avec une forte probabilité de réussite en formation initiale (manque d'orientation, de temps pour rechercher une place d'apprentissage, lacunes scolaires, sociales ou manque de maturité), et dont le choix professionnel n'est pas totalement défini. L'âge maximum pour intégrer le préapprentissage est de 17 ans à l'entrée en préformation.

Il consiste en une année durant laquelle la ou le jeune est amené à finaliser son choix professionnel, faire les démarches nécessaires à l'obtention d'une place d'apprentissage et développer des compétences utiles pour sa formation future.

## 3. LES PROFESSIONS ENSEIGNEES ET LES DUREES DE FORMATION

Professions	Filières		
	CFC Certificat Fédéral de Capacité	MPi + CFC Maturité Professionnelle technique, architecture et sciences de la vie modèle intégré	FPA Formation professionnelle accélérée
Automaticien-ne	4 ans		
Ebéniste	4 ans		
Electronicien-ne	4 ans		2 ans
Informaticien-ne	4 ans		2 ans <sup>1</sup>
Mécatronicien-ne en automobile	4 ans		
Menuisier ou menuisière	4 ans		
Polymécanicien-ne	4 ans		

<sup>1</sup> Les inscriptions à la formation professionnelle accélérée en informatique se font directement au Centre professionnel du Nord vaudois - site de Sainte-Croix (voir cpnv.ch). Veuillez svp consulter les délais d'admission du CPNV.

Ces classes sont gérées au niveau cantonal. Si le nombre d'inscrits dépasse 16, une 2<sup>e</sup> classe sera ouverte à Lausanne.

#### 4. LES DEBOUCHES

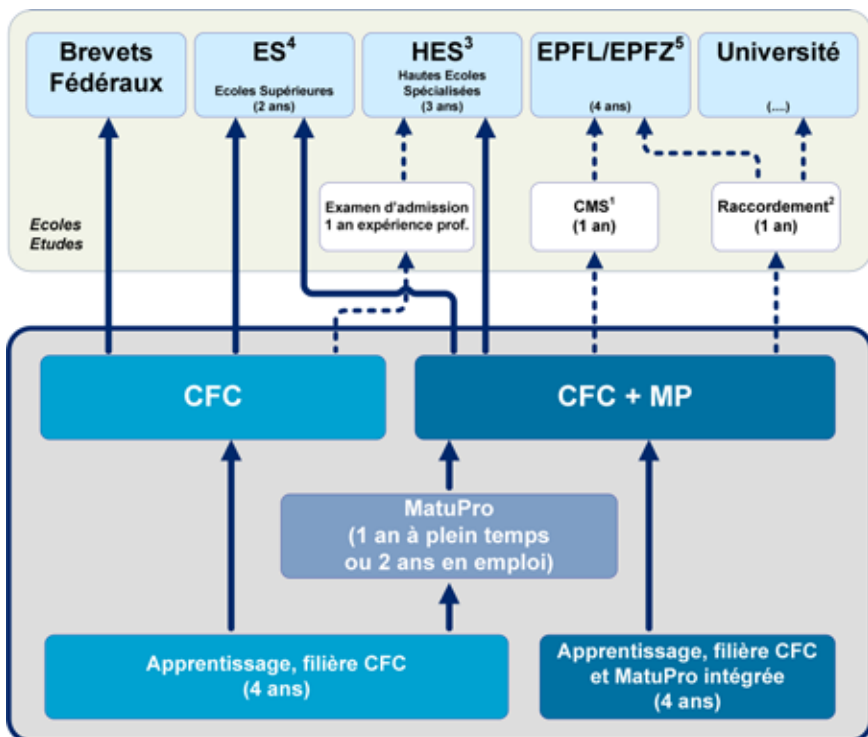
##### Après le CFC

- activité professionnelle
- école supérieure ES
- maturité professionnelle
- formation en cours d'emploi dans les voies suivantes :
  - brevet fédéral
  - maîtrise fédérale
  - diplôme de contremaître ou de cadre intermédiaire
- cours préparatoire CMS + école polytechnique fédérale

##### Après la MP ou FPA

- activité professionnelle
- école d'ingénieurs HES\*
- école supérieure ES\*
- cours préparatoire CMS + école polytechnique fédérale
- cours préparatoire (passerelle DUBS) + université ou école polytechnique fédérale

(\*) sans examen d'entrée



<sup>1</sup> Cours de préparation à l'Ecole Polytechnique Fédérale

<sup>2</sup> Passerelle DUBS (1 an avec cours à mi-temps ou 6 mois en école privée)

<sup>3</sup> Haute Ecole Spécialisée

<sup>4</sup> Ecole Supérieure

<sup>5</sup> Ecole Polytechnique Fédérale

## 5. CONDITIONS D'ADMISSION

La formation pratique exige un nombre d'équipements dans les ateliers et laboratoires qui ne peut pas varier d'une année à l'autre en fonction de la demande.

En raison du nombre limité de places, l'admission est une sélection des candidat-e-s présentant les meilleures chances de réussite de leur formation. Cela signifie qu'une réponse négative à l'admission ne doit pas vous dissuader d'entreprendre une formation dans la profession choisie.

### 5.1. Age limite

Pour toutes les filières, l'âge minimum d'admission est de 15 ans révolus au 31 juillet de l'année d'admission. Il n'y a pas de limite supérieure<sup>1</sup>, mais la préférence sera donnée à une première formation.

### 5.2. Candidat-e-s en provenance d'un autre canton

Les candidat-e-s domicilié-e-s hors du canton de Vaud sont soumis-es à l'autorisation de leur canton de domicile.

## 6. INSCRIPTION EN CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE (CFC)

Les candidat-e-s accèdent à la voie CFC sur la base d'un concours et d'un entretien.

### 6.1. A faire avant le concours

Pour s'inscrire au concours, il est nécessaire d'envoyer le dossier d'admission et les documents demandés avant le vendredi **1<sup>er</sup> février 2019**. Seuls les dossiers complets pourront être traités; si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous appeler !

### 6.2. Déroulement après le concours

Si, lors du concours la candidate ou le candidat obtient un résultat lui permettant d'être admissible, celui-ci est invité à participer à un entretien. En cas de besoin, un stage complémentaire peut être demandé. Ces éléments ont pour but d'éclaircir les résultats de certains tests, et de vérifier la perception de la profession choisie et l'adéquation à une formation en école de métiers.

La décision finale d'admission est communiquée par écrit.



---

1 Hormis pour le préapprentissage : max 17 ans à l'entrée en préformation

## 7. INSCRIPTION EN MATURITE PROFESSIONNELLE MODELE INTEGRE (MPI)

Les candidat-e-s souhaitant effectuer leur formation en voie MPI doivent être admis-es en voie CFC et remplir les conditions d'admission en *école de maturité professionnelle ou école de culture générale de leur canton*.

### 7.1. Candidat-e-s ayant effectué leur scolarité dans le canton de Vaud

#### 7.1.1. Candidat-e-s provenant de la filière voie générale (VG)

Pour s'inscrire, la candidate ou le candidat doit obtenir un total de points suivant (addition des moyennes annuelles et finales) pour le français, les mathématiques, l'allemand et les sciences de la nature :

- *18 points et plus*, si elle ou il a suivi en niveau 2 les trois disciplines à niveaux ;
- *19 points et plus*, si elle ou il a suivi deux disciplines en niveau 2 et une discipline en niveau 1.

Il devra obtenir son certificat de fin d'études VG.

#### 7.1.2. Candidat-e-s provenant de la filière voie prégyrnasiale (VP)

Pour s'inscrire, la candidate ou le candidat doit obtenir un total de points suivant dans le groupe I (français, mathématiques, allemand, science de la nature, OS) :

- *20 points et plus*  
ou
- *18 points et plus, ainsi qu'une moyenne de 4 et plus dans, au minimum, deux disciplines de ce groupe, dont le français et/ou les mathématiques.*

Elle ou il doit obtenir son certificat de fin d'études VP. En cas d'échec, il peut demander à obtenir le certificat de fin d'études VG, et avoir une moyenne annuelle finale de 4.0 et plus dans, au minimum, deux disciplines du groupe I, dont le français et/ou les mathématiques.

### 7.2. Candidat-e-s ayant effectué leur scolarité dans une école privée

Les candidat-e-s provenant d'une école privée doivent passer avec succès l'examen d'admission des écoles de culture générale vaudoises. Cet examen est organisé par un des gymnases vaudois. Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet, rubrique admissions -> en apprentissage.

### 7.3. Candidat-e-s ayant effectué leur scolarité à l'étranger

Les dossiers des candidat-e-s porteuses ou porteurs d'un diplôme d'une école établie à l'étranger seront soumis à la DGEP (Direction générale de l'enseignement post-obligatoire) pour une décision définitive.

### 7.4. Délai d'inscription

Pour s'inscrire au concours, il est nécessaire d'envoyer le dossier d'admission et les documents demandés avant le vendredi **1<sup>er</sup> février 2019**. Seuls les dossiers complets pourront être traités; si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous appeler !

### 7.5. Déroulement

La procédure après le concours est similaire à celle pour la voie CFC. Voir point 6.2.

## 8. INSCRIPTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE ACCELEREE (FPA)

Les candidat-e-s souhaitant effectuer leur formation en FPA doivent être titulaire d'une maturité gymnasiale, d'un certificat de culture générale ou d'un titre reconnu équivalent pour être admissibles. Les candidat-e-s titulaires d'une maturité gymnasiale peuvent effectuer une seule année de formation pour être admis-e-s en HES.

Pour s'inscrire en FPA, il est nécessaire d'envoyer le dossier d'admission et les documents demandés avant le vendredi **17 mai 2019**.

En fonction des places disponibles :

- La candidate ou le candidat est invité-e à participer à un entretien.
- Si l'admission est décidée, la candidate ou le candidat est avisé-e par écrit et un contrat de formation pourra être signé.

## 9. INSCRIPTION EN PREAPPRENTISSAGE

Les candidat-e-s souhaitant effectuer un préapprentissage doivent passer les tests d'admission en s'inscrivant au concours en mentionnant leur intérêt pour le préapprentissage. Elles ou ils doivent également choisir une profession.

En fonction des résultats aux tests, elle ou il sera convoqué-e soit pour une admission en CFC – selon la profession choisie –, soit pour une admission en préapprentissage.

Pour s'inscrire au concours, il est nécessaire d'envoyer le dossier d'admission et les documents demandés avant le vendredi **1<sup>er</sup> février 2019**. Seuls les dossiers complets pourront être traités; si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous appeler !





## 10. CONCOURS D'ADMISSION A L'ETML

Toutes et tous les candidat-e-s passent le même examen, quelle que soit la profession choisie. C'est un concours pour lequel un niveau minimum est exigé.

Tous les éléments scolaires du concours font partie des matières vues dans les deux voies secondaires VG et VP.

Le rythme de l'examen est rapide, le temps accordé à chaque épreuve est très court. En règle générale, les candidat-e-s n'arrivent pas à terminer le travail dans le temps imparti. Leur tâche est de fournir le plus de travail correct possible.

Une partie de l'examen se fait à l'aide de l'outil informatique.

Il n'y a aucun test portant sur des connaissances techniques du métier.

### 10.1. Contenu du concours

#### 10.1.1. Français

- **Compréhension verbale**

Trouver parmi quatre à six phrases les deux dont le sens se rapproche le plus d'une phrase modèle.

- **Compréhension de texte**

Lire un texte, le comprendre et répondre à des questions de vocabulaire et de signification.

- **Orthographe**

Dans une série de phrases, corriger les fautes d'orthographe, accorder les verbes ou les participes (passés).

#### 10.1.2. Mathématiques

- **Arithmétique**

*Opérations avec des fractions ordinaires*

Exemple :  $\frac{12}{8} \div \left(\frac{3}{8} + \frac{1}{2}\right) = \frac{3}{0.8} \text{ ou } \frac{12}{7} \text{ ou } \frac{7}{12}$  (réponses à choix multiples)

*Puissances et racines*

Exemples :

$$2^2 \cdot 6^3 = 72 \text{ ou } 24 \text{ ou } 864 \text{ (réponses à choix multiples)}$$

$$\sqrt{\frac{1}{64}} = 8 \text{ ou } \frac{0.5}{32} \text{ ou } \frac{1}{8} \text{ (réponses à choix multiples)}$$

*Proportions*

Exemple :

les éléments suivants représentent des grandeurs qui varient proportionnellement

$$\frac{3}{4.5} \quad \frac{9}{13.5} \quad \frac{13}{?} \text{ (compléter)}$$

*Ecriture mathématique*

Exemple :  $0.\bar{6}$  correspond à  $\frac{1}{3}$  ou  $\frac{2}{3}$  ou  $\frac{66}{100}$  (réponses à choix multiples)

### *Petits problèmes*

En achetant un objet 120 fr., on souhaite le revendre en faisant un bénéfice de 40% sur le prix de vente. Quelle est la valeur du prix de vente ?

62 ou 168 ou 200 (réponses à choix multiples)

- **Géométrie**

Formules à connaître pour calculer :

- » les aires (triangle, parallélogramme, cercle, losange, trapèze, ...),
- » les volumes (sphère, cylindre, prisme, pyramide, cône, etc.),
- » identification de surfaces et volumes élémentaires dans des ensembles,
- » éléments de base de trigonométrie (pythagore, somme des angles d'un polygone).

### **10.1.3. Tests psychotechniques**

- **Vision spatiale**

Epreuve basée sur des cubes faisant appel à une organisation de l'espace en trois dimensions.

Formes géométriques à appareiller.

- **Compréhension de consignes**

Compréhension d'ordres donnés par écrit et à exécuter sous forme de dessins.

- **Raisonnement**

Suites logiques. Problèmes de logique.

- **Test de personnalité**

Adaptation entre la personnalité et la profession choisie.

Vous trouvez d'autres exemples de tests d'admission sur le site de l'orientation :

*<https://www.vd.ch/themes/formation/orientation/connaître-les-délais-d'inscription-et-se-préparer-aux-examens-d'admission/conseils-et-exercices-pour-se-préparer-aux-examens-d'admission/>*

## **10.2. Entretien personnel**

Sur la base des résultats obtenus lors du concours, les meilleur-e-s candidat-e-s sont convoqué-e-s à un entretien personnel.

Celui-ci est destiné à :

- éclaircir les résultats obtenus à certains tests,
- vérifier la perception de la profession choisie,
- vérifier l'impact de l'émotivité sur les résultats des tests,
- répondre aux questions de la candidate ou du candidat.

Suite à l'entretien, la candidate ou le candidat est avisé-e par écrit de la décision.

## 11. ECOLAGE

Les apprenti-e-s ne paient pas d'écologie sauf pour les apprenti-e-s frontalières ou frontaliers qui doivent s'acquitter de la somme de 14'500 fr. par année.

Une finance forfaitaire d'admission de 100 fr. est perçue à la signature du contrat de formation pour chaque apprenti-e. Elle reste due en cas de désistement.

## 12. MATERIEL SCOLAIRE (coûts approximatifs)

	1 <sup>er</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année
Polymécanique CFC	Fr. 1600	Fr. 600	Fr. 250	Fr. 200
Polymécanique MP	2050	650	250	200
Mécatronique en automobile CFC	750	350	150	100
Mécatronique en automobile MP	1200	400	200	100
Automatique CFC	1250	200	150	100
Automatique MP	1650	250	150	100
Electronique CFC	950	200	100	100
Electronique MP	1400	200	150	100
Electronique FPA	950	100		
Menuiserie / Ebénisterie CFC	*1000	250	250	250
Menuiserie / Ebénisterie MP	*1450	300	300	250
Informatique CFC	400	250	150	100
Informatique MP	800	250	150	100
Informatique FPA	400	100		
MP-TASV post-CFC	700	100		
Préapprentissage	300			

Les frais mentionnés ci-dessus comprennent les fournitures scolaires et l'outillage. Les vêtements de travail ne sont pas compris.

(\*) Pour les élèves ébénistes et menuisiers ou menuisières, il faut prévoir une somme additionnelle d'environ 2000 fr., payable en fin de 1<sup>re</sup> année, représentant une caisse d'outillage personnelle (tradition dans cette profession).

### 13. STAGES

L'ETML offre plus de 500 places de stage dans les différentes professions. Leur durée varie de 1 à 2 jours. Ces stages sont ouverts en priorité aux élèves de 11<sup>e</sup> année tout en offrant un certain nombre de places aux élèves de 10<sup>e</sup> année.

Pour vous inscrire à un stage, consultez notre site internet: [www.etml.ch](http://www.etml.ch) ou veuillez prendre contact avec le secrétariat dès que possible, mais au plus tôt au début de l'année scolaire.



## 14. DATES IMPORTANTES

**Concours d'admission : lundi 18 février 2019**

Délai d'inscription : vendredi 1<sup>er</sup> février 2019

---

**Les portes ouvertes sont une occasion unique  
de contacts et d'échanges avec  
les élèves et le corps enseignant des différents métiers !**

**Vous êtes les bienvenu-e-s**

**PORTES OUVERTES**

**Samedi 8 décembre 2018 de 9h00 à 17h00**

***Les élèves présentent leur formation***

---

**L'ETML sera présente au :**

- Salon des Métiers et de la Formation, à Expo Beaulieu Lausanne, du 27 novembre au 2 décembre 2018 (<http://www.metiersformation.ch>)

## 15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

### 15.1. Secrétariat

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires au secrétariat de l'ETML.

### 15.2. Adresse

Ecole Technique  
Ecole des Métiers de Lausanne  
Rue de Sébeillon 12  
1004 Lausanne

tél. : +41 21 316 77 77

secretariat.etml@vd.ch

<https://www.etml.ch>



